



# Municipales 2014

## Hommes & Animaux en ville pour une cohabitation harmonieuse

A l'attention de Monsieur Jean-Claude Boulard

Candidat à la mairie de Le Mans

**Contact :**

RAC

siège social : Maison des associations du 12<sup>e</sup>

181, avenue Daumesnil

75012 Paris

06 77 45 23 97

## à l'attention des candidat-e-s aux municipales

Monsieur,

Vous vous êtes porté candidat au Mans pour les prochaines élections municipales de mars 2014.

Ouvrant quotidiennement sur le terrain pour pallier à la détresse animale et dénoncer les abus commis à l'encontre des animaux, nous souhaitons connaître votre programme concernant la condition des animaux et quelle place vous réservez à l'animal en ville. Vous n'êtes pas sans savoir, en effet, l'attention de plus en plus grande des Français au respect des animaux et à leur protection.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire, nous vous remercions de bien vouloir y répondre, avant le 1<sup>er</sup> mars.

Vos réponses (ou absence de réponse) seront publiées, à l'intention de nos adhérents et du public.

Nous souhaitons également pouvoir vous rencontrer pour en discuter.

Dans cette attente,

Nous vous remercions de votre attention et de vos réponses, et vous prions de croire à nos salutations distinguées.

# Questionnaire à l'attention des candidat-e-s

## ① les animaux de compagnie

### les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

→ Comment comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

Sur Le Mans existe déjà deux foyers (Athamor et la Halte Mancelle) qui proposent des accueils pour les personnes sans domicile fixe avec leurs animaux.

### Les abandons

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation.

→ Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

La municipalité prend en charge l'hébergement et les soins de ces animaux dans la limite de ses capacités d'accueil. Le cas échéant, elle les cède à un refuge déclaré en préfecture. La fourrière a été refaite pour accueillir les animaux dans les meilleures conditions.

### Les chats libres

Dans certaines zones se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». Les personnes désireuses d'assurer leur entretien –nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches.

→ Comptez-vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ? Si non, pour quelle raison ?

La collectivité prend en charge la stérilisation et l'identification de ces chats.

### Les espaces de détente

Une forte demande d'espaces canins se développe, pour permettre aux chiens de se détendre.

→ Comptez-vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

Il existe actuellement plus de 50 espaces spécialement conçus pour les chiens, répartis sur l'ensemble de la ville, sans compter les 450 Ha de l'Arche de la Nature et des nombreux autres espaces naturels qui bordent la ville.

### Mendicité avec animaux

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe en ville, utilisant des animaux -chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Ces personnes font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables contraires à leur bien-être élémentaire et cause de maladies comme la rage. Malgré de nombreuses réclamations, malgré des textes de lois interdisant ces pratiques, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

→ Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

## ② Les pigeons

Les pigeons font partie du paysage urbain. Des municipalités ont entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population. D'autre part, on constate sur certains bâtiments des pics « anti pigeons »

En outre, le nourrissage des pigeons pose toujours problème, injustement considéré comme un délit.

→ Quelle est votre avis sur l'implantation de pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation des répulsifs divers contre ces oiseaux ?

---

→ Comptez-vous améliorer l'information sur le nourrissage, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

---

## ③ Alimentation dans les collectivités

De nombreuses études le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de province, des collectivités ont mis à leurs menus des repas biologiques et végétariens, à Paris la mairie du 2<sup>e</sup> expérimente avec succès ces menus.

→ Comptez-vous développer ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière et dans quel type de collectivité ? Si non, pour quelle raison ?

Les élus écologistes œuvrent depuis 2 mandats pour augmenter la proportion de bio dans la restauration collective qui dessert les écoles, crèches, Epadh, CLSH et préconise la diminution de la part carnée, à l'instar de ce que J Boutault a réalisé. Nous poursuivons toujours cet objectif. Par ailleurs, le 24 mars 2013, le Conseil Fédéral EELV a demandé l'abrogation du décret qui favorise l'emploi des produits animaux en restauration scolaire et a demandé de nouvelles directives ainsi que la mise en place d'une plus grande transparence sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux.

## ④ les animaux dans la culture, les spectacles et divertissements

### Les cirques

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités en province se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux ».

→ Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ?

La ville du Mans promeut plutôt l'Art du cirque sans animaux depuis de nombreuses années, au travers de la grande manifestation « Le Mans fait son cirque » et son école de cirque accessible à tous les enfants.

→ Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e) ?

---

### Fêtes traditionnelles

Lorsque des fêtes ou reconstitutions historiques sont organisées, il est fait appel à des montreurs d'animaux.

Comme pour les cirques, ces exhibitions sont incompatibles avec les besoins élémentaires des animaux.  
→ Quelle est votre position à ce sujet ?

Le groupe des élus Verts s'est opposé à la mise en place d'une attraction avec « montreuse de loups ».

→ Quels seraient vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e) ?

Nous garderons cette position sur toute animation de cet ordre.

### **En exposition**

Certains artistes mettent en scène pour leurs œuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leur bien-être, à l'indignation des visiteurs témoins.

→ Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ?

A notre connaissance, la municipalité n'a pas invité de ces artistes. Nous nous y opposerions si cela arrivait.

## **⑤ Éducation**

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 a introduit l'éducation à l'environnement dans l'enseignement (article L312-19 du Code de l'éducation).

→ Dans le prolongement de ce texte, mettez-vous en place dans les écoles des ateliers sur l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'êtres sensibles, en partenariat avec les associations ?  
Si non, pour quelle raison ?

A ce sujet, de nombreuses animations sont organisées périodiquement sur l'Arche de la nature, par les services de la ville, au profit des publics scolaires (et du grand public).

## **⑥ La faune sauvage**

De nombreuses espèces d'animaux sauvages se sont acclimatées en zones urbaines, souvent à l'insu des habitants ce qui prouve que leur présence n'est en rien dommageable à la vie quotidienne de nos concitoyens.

→ Quelles mesures prendrez-vous pour préserver la faune sauvage ?

Nous prévoyons poursuivre le développement de la biodiversité, la lutte contre tout produit nuisible au biotope des espèces animales, et développer les corridors biologiques dans la ville.

## **⑦ Fonctionnement municipal**

Afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu-e, de nommer un adjoint chargé de la protection des animaux ?

Si non, pour quelle raison ?

Le groupe national a demandé la création d'une instance gouvernementale chargée de la condition animale. Localement, c'est l'adjoint à la santé qui est chargé de ce dossier.

Les services municipaux chargés de récupérer les animaux errants sur la voie publique sont-ils dotés de lecteurs de puces électroniques ?

Oui, les agents municipaux sont formés pour assurer leur « capture ».

Si non envisagez-vous de leur fournir ce matériel ? Si non pour quelle raison ?

## 8 Autres

D'autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

### Question d'ordre général :

Suite à un vaste mouvement d'opinion en faveur d'un nouveau statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes.

Quel est votre avis sur ce sujet ?

Nous défendons la position nationale (et européenne) du parti EELV rendue publique le 21 février 2014, appelant le Président Hollande à reconsidérer, comme il l'avait promis, sa position sur ce sujet (distinction nette dans la loi entre le statut des meubles et des animaux).

Fait à LE MANS, le 13 mars 2014

Par (nom, titre) : Les candidats écologistes de la liste « Le Mans Pour Tous »